

Commune de HUDIVILLER

Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Nancy
Communauté de Communes
des Pays du Sel et du Vermois

PV 2023-2

Procès-verbal
du Conseil Municipal
en date du 10/03/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 11
présents : 08
votants : 10

Convocation :
Quorum : 6

L'an deux mil vingt-trois, le dix mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HUDIVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick OSTER, pour le maire démissionnaire

Etaient présents : Mmes Corinne BERG, Vanessa MONIN-MULLER, Catherine COURTOIS
MM Xavier SIMONIN, Martin MONANGE, Sylvain MONIN, Patrick OSTER, Marc SCHEIDER.

Absents : Patrick MALCONTENTI, Olivier PLU
Véronique DEL FABRO

Procurations : Mme Véronique DEL FABRO donne
procuration à M. Patrick OSTER

M. Olivier PLU donne procuration à Mme Corinne BERG

Secrétaire de séance : Martin MONANGE

Ordre du jour :

Election du Maire et des Adjoints
2023-07 : Nombre d'adjoints

Installation des nouveaux conseillers

Les membres du conseil municipal, se sont réunis en mairie sur la convocation qui leur a été adressée par l'adjoint pour le maire démissionnaire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick OSTER, adjoint pour le maire démissionnaire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections partielles du 22 février 2023 et a déclaré installer Madame Catherine COURTOIS et M. Marc SCHEIDER dans leur fonction de conseillers municipaux.

Mme Catherine COURTOIS, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire monsieur Martin MONANGE.

Il est dès lors procédé au déroulement du vote.

OBJET : Election du Maire

Seul M. Patrick OSTER s'est porté candidat.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9
Majorité absolue : 6

M. Patrick OSTER ayant obtenu 9 (neuf) voix, soit la majorité absolue a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

2023-07 OBJET : Nombre d'adjoints

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit pour la commune d'Hudiviller 3,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide **par 10 voix pour et 0 voix contre** la création de 3 postes d'adjoints.

OBJET : Election des adjoints :

Election du 1^{er} adjoint :

- Monsieur Martin MONANGE
- Monsieur Sylvain MONIN

Se sont portés candidats.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Martin MONANGE : 6 (six) voix (préciser le nombre en chiffres et toutes lettres)
- Monsieur Sylvain MONIN : 4 (quatre) voix (préciser le nombre en chiffres et toutes lettres)

Monsieur Martin MONANGE ayant obtenu 6 (six) voix soit la majorité absolue a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

Election du 2^{ème} adjoint :

Madame Corinne BERG, se porte candidate à sa réélection

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

- Madame Corinne BERG : 10 (dix) voix (préciser le nombre en chiffres et toutes lettres)
Mme Corinne BERG ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installée.

Election du 3^{ème} adjoint

- Madame Catherine COURTOIS
- Monsieur Sylvain MONIN
- Monsieur Xavier SIMONIN

Se sont portés candidats.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame Catherine COURTOIS : 6 (six) voix (préciser le nombre en chiffres et toutes lettres)
- Monsieur Sylvain MONIN : 3 (trois) voix (préciser le nombre en chiffres et toutes lettres)
- Monsieur Xavier SIMONIN : 1 (une) voix (préciser le nombre en chiffres et toutes lettres)

Madame Catherine COURTOIS ayant obtenu 6 (six) voix soit la majorité absolue a été proclamée 3^{ème} adjoint et a été immédiatement installée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, lève la séance.

Le Maire,
Patrick OSTER

Le Secrétaire de séance,
Martin MONANGE

